

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (réglementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absent excusé : PUYRENIER Alain

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18



Délibération 2023-21 : Budget Primitif 2023 du budget principal « commune »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2,
- Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),
- Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 31 mars de chaque année,
- Considérant que la date limite du vote du budget est reportée au 15 avril 2023,

Monsieur le Maire expose le contenu du budget de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'**unanimité** le budget primitif de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses = Recettes2 106 880.45 €
- Section d'investissement : Dépenses = Recettes1 098 937.50 €

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011	667 488.45 €	013	4 300.00 €
012	618 070.00 €	70	117 400.00 €
014	148 113.00 €	73	1 163 500.00 €
65	336 720.00 €	74	328 990.00 €
66	25 200.00 €	75	8 000.00 €
67	16 800.00 €	77	3 000.00 €
68	550.00 €		
022	30 000.00 €		
023	263 939.00 €	Excédent reporté (002)	481 690.45 €
Total	2 106 880.45 €	Total	2 106 880.45 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
20	27 200.00 €	13	156 000.00 €
21	394 100.00 €	16	/
13	/	10	311 988.50 €
16	482 350.00 €	27	27 010.00 €
020	40 000.00 €	024	340 000.00 €
Déficit reporté (001)	155 287.50 €	021	263 939.00 €
Total	1 098 937.50 €	Total	1 098 937.50 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

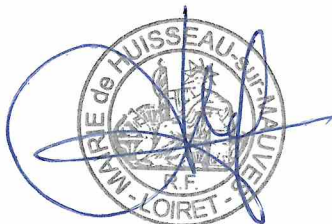
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 29/03/2023

La secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire

Jean-Pierre BOTHEREAU

